



**La P'tite
Roussette**

Ouf ! Voilà que le nouvel amphidrome est arrivé ! Il était grand temps car avec les départs en vacances, ça va bouchonner dur sur les quais pour embarquer vers l'aéroport avec la famille, les valises, le chien ou le chat. Autant dire que ce navire est le bienvenu et vivement qu'il se mette en route car avec les deux premiers amphidromes, c'était un peu juste. C'est vrai qu'il y a dix ans quand ils ont pris du service y avait moins de bagnoles qui traversaient. Avec trois amphidromes j'veus dis pas le haut débit ! Le problème c'est que l'arrivée et le départ quai Ballou en Petite-Terre étant toujours aussi mal foutus, j'ai bien peur que les problèmes ne se multiplient avec la mise en service du « Georges Nahouda ». Enfin j'veus l'dirais puisque je survole ce joyeux foutoir tous les jours !

Octroi de mer

**Le CG
se reprend
les pieds
dans le
tapis**

P.5

**DERNIERE COTATION
Euro/Dollar**

1,3587

CAC 40 : +0,17%

Les Nouvelles
de Mayotte
Quotidien d'informations générales

Mercredi 11 juin 2014

N° 2163

STM

**Le nouvel
amphidrome
est arrivé**

P. 6

Economie

Le Mozambique nouvel Eldorado africain?



Au Mozambique il y a tout et il y a aussi tout à faire. L'ouverture officielle la semaine dernière de la ligne Mayotte-Pemba par Ewa-Air en partenariat avec LAM, outre le fait de mettre le Mozambique à une heure et demie de vol, offre également des perspectives économiques et commerciales intéressantes. C'est l'avis unanime de la délégation Mahoraise de chefs d'entreprises mais aussi d'institutionnels (CCI,CMA,CESM, AFD) qui a fait le déplacement. Pays d'une richesse extraordinaire le Mozambique où le SMIG culmine à 100 euros par mois et où la croissance est de 7%, est à l'orée d'un décollage économique sans précédent avec notamment

(suite page2)

Horaires des marées

Mercredi 11 juin

St Barnabé

Haute mer: 02h29 (2,8)

14h51 (3,3)

Basse mer: 08h36 (0,8)

21h17 (0,6)

Mouvements aériens

Arrivées:

Anjouan 10h00 -13h45-17h45,

Nairobi: 11h15, Mohéli: 13h45,

Réunion / Moroni 14h20

MAJUNGA: 11h50

Départs:

8h30-14h55 Anjouan, 11h50

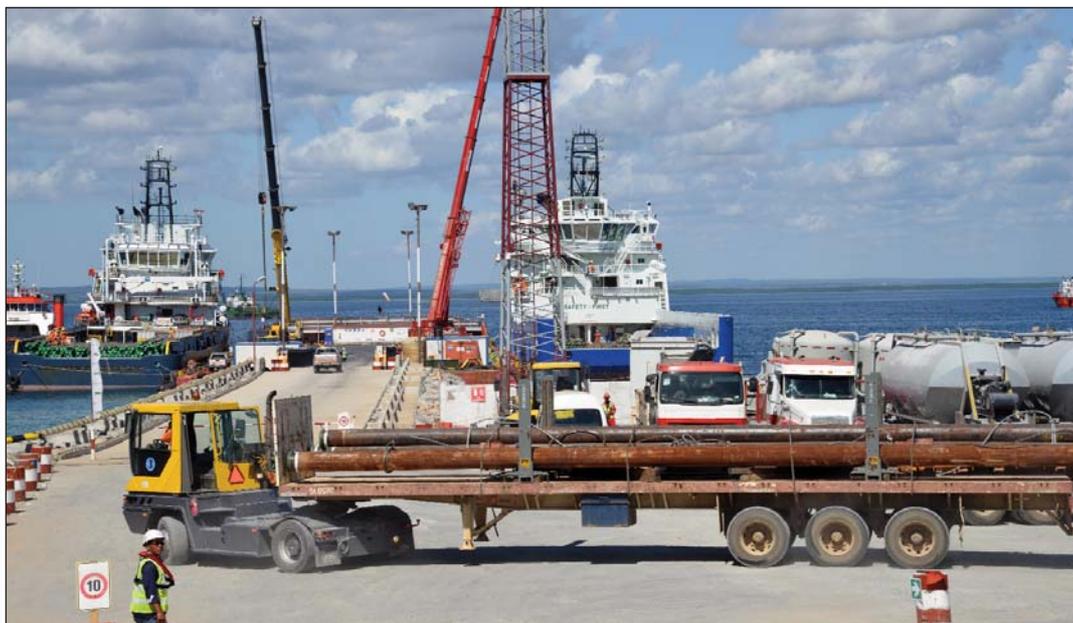
Majunga, 12h10

Moroni/Nairobi, 15h55 Reunion,

me

(Les horaires peuvent être susceptibles de changements)

Les Nouvelles de Mayotte
Tél: 0639.68.65.65



l'exploitation d'un énorme gisement gazier qui drainera plusieurs dizaines de milliards de dollars d'investissements dans les toutes prochaines années. Si les italiens exploitent les forages, les français et le groupe Bolloré en particulier, ont compris tout l'intérêt de s'installer dans ce pays pour y développer notamment des activités de logistiques. La délégation a pu visiter le terminal Bolloré, construit en un temps record afin de permettre une fluidité et une facilité d'approvisionnement des plateformes de forage qui se trouvent à 14 heures de mer de la terre. Pour diriger ce terminal, Luis Oliveri, un français qui a roulé sa bosse un peu partout dans le monde notamment au Brésil et qui parle parfaitement portugais, langue officielle du Mozambique. Recevant la délégation mahoraise dans ses bureaux, il a expliqué la nécessité pour le groupe Bolloré d'installer son propre terminal. « Avant la construction du terminal les délais d'attente pour acheminer les matériels vers les plateformes étaient

de 10 à 12 jours. En matière de recherche pétrolière ou gazière, les investissements sont colossaux et, partant du postulat que le temps c'est de l'argent, les compagnies avec qui nous travaillons voyaient d'un sale œil ces délais d'attente. Ca se comprend ! » explique-t-il, esquissant un sourire sous sa moustache. « Nous avons donc décidé de monter notre propre terminal pour éviter ces attentes. Depuis qu'il est opérationnel il n'y a plus d'attente. Nous travaillons en temps réel et à flux tendu 24/24 h. Nous sommes à la disposition de nos clients, car dès qu'ils nous appellent, nous devons être réactifs dans la minute pour qu'ils ne perdent pas de temps et donc... d'argent ». CQFD.

Une barge plantée au fond et un pont de 360 tonnes

« Nous sommes arrivés sur le site qui était nu le 18 août 2012 et le 17 février 2013 le chantier était terminé et opérationnel » Pour réaliser ce terminal, une barge de 3000m2

a été tout simplement ée posée sur le fond et arrimée avec des chaînes énormes qui plongent jusqu'au 33 m . Pour la relier à la terre, un pont en kit a été monté, ses deux extrémités reposant sur un ingénieux système destiné à compenser les énormes marnages (plus de 4,5m) afin de permettre aux engins de l'emprunter en toute sécurité. « On a construit le pont puis avec deux grues on l'a levé et posé à son emplacement. Et voilà ! » Explique le patron du terminal qui emploie pour Bolloré 80 personnes où se mêlent de nombreuses nationalités tels canadiens, français, américains et bien entendu mozambicains. Coût de cet outil de travail qui permet d'être réactif à la moindre sollicitation 15 millions de dollars entièrement financés par le groupe Bolloré. Construire en à peine six mois, un terminal permettant de traiter 60 000 tonnes de fret divers et 1000 conteneurs par an, laisse rêveur et à Mayotte certains devraient peut-être en prendre de la graine. Entre les nombreuses études d'impact, de faisabilité et autres réflexions avec les interminables réunions, il n'est pas étonnant que Mayotte n'avance pas comme il le faudrait. Au Mozambique les choses sont bien plus simples lorsqu'arrivent des investisseurs. On leur déroule tapis rouge au lieu de leur mettre des bâtons dans les roues... A méditer. Certes, tout n'est pas parfait à Pemba et dans le pays loin de là, puisqu'il y a tout à faire et si le poids de l'administration pèse lourd, c'est parce qu'elle souffre d'un manque cruel de cadres et

(suite page 3)



(suite de la page 2)

d'une organisation structurée. Le jour où les mozambicains auront comblé cette lacune, le pays changera du tout au tout. Le tourisme encore balbutiant démarrera réellement et les prémices de ce développement sont visibles. Non seulement autour de l'industrie gazière, mais aussi du tourisme où des hôtels commencent à se construire grâce à des investisseurs ...chinois. Outre le phénoménal gisement de gaz, le pays est doté d'une richesse pétrolière et possède la plus grande mine de graphite du monde, sans compter les gisements de marbre. Un capital économique qui ne demande qu'à se réveiller. Les membres de la délégation de Mayotte ont bien mesuré les effets prometteurs d'un tel développement de ce pays. Ida Nel qui gère de Port de Longoni avait

bien préparé son affaire. Elle est partie de Mayotte avec des contrats sous le bras et est revenue avec ...signés. « J'ai signé des contrats car Longoni peut et doit devenir une base arrière pour toutes ces compagnies qui exploitent le gaz. Ce sont des petits contrats mais ça permettra à ces entreprises de venir découvrir nos installations et le potentiel du port de Longoni ». Sam Aziz qui était lui aussi du voyage a regretté son âge. « Il y a tout à faire ici pour les 25 prochaines années. Si j'avais 20 ans de

moins, je n'hésiterais pas une seconde à venir ici. Si mes enfants sont intéressés je les aiderai » a-t-il déclaré, restant quand même très discret sur d'éventuels contacts. Pour les représentants du groupe Colas aussi, ce déplacement valait la peine. Pour Jacques Martial Henry vice-président du C.G. l'intérêt passe par l'entrée du Mozambique dans le concept Canal de Mozambique qu'il a lancé et auquel ont déjà adhéré les Comores, Madagascar, les Seychelles. « Le gouverneur de la

province de Cabo Delgado est très favorable et je l'ai invité à venir nous voir à Mayotte. Il a accepté de venir mais après les élections. Comme il pourrait même peut-être devenir le prochain président de la République, ce serait un honneur ». Si le général de Gaulle avait déclaré que Madagascar était un « pays en devenir et qui le restera », le Mozambique est un pays en devenir à la vitesse grand V.

D.H.



YOUNG GRADUATE PROGRAM AFRIQUE / MOYEN-ORIENT

LE YOUNG GRADUATE PROGRAM AMO

Innovant et attractif, parcours structuré
d'une durée de 18 mois :
6 mois à Mayotte + 12 mois dans une autre filiale Total
en Afrique ou au Moyen-Orient

PRÉ-REQUIS POUR POSTULER

- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac+5, profils technique, commerce ou finance
- Être jeune diplômé avec moins un an d'expérience professionnelle post diplôme
- Être mobile géographiquement
- Être curieux, capable de s'adapter à différents environnements, avoir le goût du travail en équipe, partager les valeurs de la Total Attitude
- Maîtriser le français et/ou l'anglais



À travers le Young Graduate Program AMO, nous vous offrons l'opportunité de découvrir un de nos trois univers métiers (commercial, finance, technique) dans nos filiales en Afrique et au Moyen-Orient pendant 18 mois.

Vous êtes jeune diplômé et souhaitez vivre une première aventure professionnelle enrichissante à l'international ?

Postulez sur le site
www.careers.total.com



Plus d'infos sur :
www.facebook.com/YGPAMO

Saïd Omar Oili tire la sonnette d'alarme

Mercredi 11 juin 2014
N° 2163 page 4

En bref

Formation Bafa

La Ligue de l'Enseignement de Mayotte met en place une session de formation générale BAFA1 du 01/08/2014 au 08/08/2014 au Lycée de kahani. La formation s'adresse à toutes personnes âgées de 17 ans et/ou plus, filles ou garçons. Le nombre de places: 35 Les inscriptions se font par internet: Jeunesse.gouv.fr Par tel: 0269 70 15 16 ou 0639 04 43 38 Ou encore dans les locaux de Cavani, quartier Sowéto 97600 Mamoudzou

Saïd Omar Oili maire de Labattoir et également président de l'association des maires de Mayotte tire la sonnette d'alarme quant aux finances désastreuses de certaines communes. Il donnera d'ailleurs une conférence de presse aujourd'hui à ce sujet car les choses vont mal. Selon lui il y a le feu car la démagogie électorale des maires risque d'entraîner les mairies à leur propre perte. «Il faut arrêter de faire de la politique politicienne. Les élections sont passées et la surenchère de certaines communes avec pléthore d'emplois, accord de l'indexation etc... va poser de gros problèmes financiers et il y a fort à craindre que la Chambre régionale des comptes ne reprenne la main. J'ai demandé aux maires d'arrêter ces surenchères et de travailler ensemble. Nous devons être tous unis face à ce grave problème qui nous menace et l'Etat doit être notre partenaire car il faut faire sauter le verrou de l'article 34 de l'ordonnance du 12 septembre 2012, qui limite les recettes comme en 2012. L'Etat doit faire sauter ce verrou et mettre en place une caisse de compensation » explique le président des maires qui pointe le manque de lucidité de certains de ses homologues. Il faut réagir vite en ordre rassemblé avant que la Chambre régionale des comptes ne force à supprimer l'indexation. Nous devons faire preuve de lucidité autant que nous sommes et agir vite pour pouvoir rencontrer Bernard Cazeneuve lors



de sa visite avec Mme George Pau-Langevin, car c'est M Cazeneuve qui à l'époque était à Bercy. » Explique S2o qui a compris l'urgence. Il n'en demeure pas moins que ces situations financiè-

res catastrophiques de certaines communes de l'île révèlent ce manque de maturité politique qui empêche Mayotte de fonctionner normalement.

D.H.

Publiez vos appels d'offres et annonces légales dans Les Nouvelles de Mayotte*
nouvdemay@wanadoo.fr
*Publication agréée par arrêté préfectoral

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT REGION MAYOTTE PRÉSENTE

+80 EXPOSANTS

2^{ème} édition **FORUM DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de l'Océan Indien**

DU 11 AU 15 JUIN 2014
MAMOUDZOU - MAYOTTE

LES 11 ET 12 JUIN : COLLOQUE ARTISANAL À L'HÔTEL CONSULAIRE
DU 13 AU 15 JUIN : FOIRE ARTISANALE SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
- de 8h à 17h30 - Restauration sur place -

Logos: arcma, République Française, Département de Mayotte, Région Mayotte.

SMAE
Mahoraise des Eaux

Coupages d'eau

Suite aux travaux à effectuer sur le réseau, La Mahoraise des Eaux informe son aimable clientèle qu'une coupure aura lieu

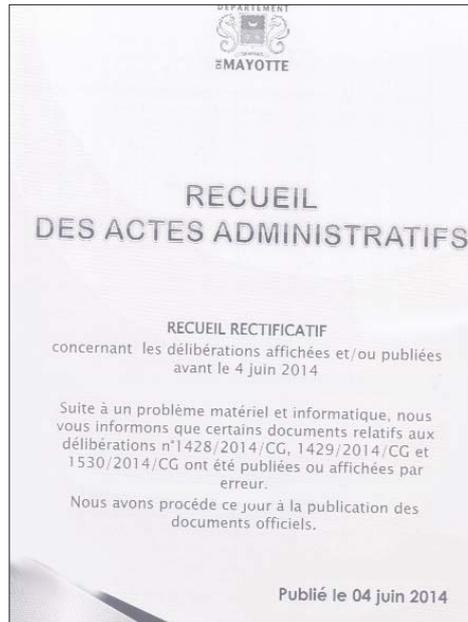
Le mercredi 11 juin 2014 de 9 heures à 16 heures :

- Commune de Labattoir – Rue Ciné 2000, Sirf, Mouzedalifa et Boulevard des Amoureux.
- De 08h à 14h **Le mercredi 11 juin 2014** : Bandrelé commune de Bandrelé.
- Le jeudi 12 juin 2014** : Hajangoua Commune de Dembeni. Hamouro. Comme de Bandrelé

La pantalonnade continue

Mercredi 11 juin 2014
N° 2163 page 5

Décidemment l'affaire des taux d'octroi de mer continue de faire couler salive et encore. Encre encore avec une nouvelle cagade du conseil général qui visiblement s'est pris les pieds dans le tapis dès le départ et qui depuis cherche désespérément à trouver une sortie honorable à cette grosse boulette. Or une fois encore le conseil général en voulant s'en sortir se retire une balle dans le pied et là ça devient quand même grotesque. Suite aux révélations de notre journal sur des délibérations des élus concernant les taux d'octroi de mer (voir notre édition du 19 mai) le feuilletton continue car entre temps le conseil général, l'Etat et les douanes ont essayé de se sortir de cette mouise en tentant d'expliquer l'inexplicable et notamment en bidouillant des délibérations (voir notre édition du 26 mai) en espérant que le tsunami se calme. Or voilà qu'un nouvel épisode vient se greffer sur ce caillou dans la chaussure du conseil général qui décidemment les accumule car il vient de publier un recueil rectificatif des actes administratifs en insistant sur le fait qu'il y a eu des problèmes informatiques etc... (voir notre document) Seulement voilà ce recueil rectificatif ne fait qu'enfoncer les choses et conforter le doute dans l'esprit des importateurs déclarants en douane et transitaires car



au lieu de rectifier quoi que ce soit, il charge la barque, puisqu'il explique que l'arrêté a été publié suite à une « erreur informatique ». on y croit dur comme fer d'autant que avant la publication de l'erreur informatique une mention manuscrite a « légalisé » le décret de l'Union Européenne qui autorisait le CG à délibérer ce qui n'était pas le cas avant. Mais compte tenu de ce nouvel avatar il a fallu trouver autour chose et voilà que l'informatique peut être mise

en cause sans vergogne ce qui a été fait avec cette « publication rectificative » qui précise bien que les arrêtés 1428/2014/CG, 1429/2014/CG ainsi que le 1530/2014/CG « ont été publiés par erreur ». Parfait tout rentre dans l'ordre serait-on tenté de croire sauf qu'il y a encore un souci dans cette affaire. Le recueil rectificatif qui republie donc ces arrêtés comporte encore une bourde et de taille puisque l'arrêté 1430/2014/CG ne comporte pas le visa du contrôle de la légalité. Et patatras ! Du coup il n'est pas légal et peut être sujet à caution ! Une fois de plus la situation fait désordre et il appartient maintenant au préfet de saisir le tribunal administratif, car quid des sommes versées depuis le 6 février et puis le 13 mai par les importateurs ? Comment récupérer tout cet argent prélevé indûment ? La collectivité qui au travers du service des douanes est récipiendaire de ces recettes devra sans doute reverser le trop perçu ou plutôt le perçu « illégalement » et là ça risque de poser un gros problème car ce n'est pas tout, la redevance sur marchandise est elle aussi perçue de manière illégale depuis le premier janvier dernier car aucun texte légal n'a été publié la concernant. Un double problème qui risque de continuer à faire couler encore et salive. En attendant le préfet devra prendre la décision se saisir la juridiction administrative.

D.H.

Grève Sodifram

La justice a été saisie par voie de référé

Au second jour de la grève menée par une quarantaine de salariés de la Sodifram qui bloquent la sortie des camions empêchant la livraison des magasins de l'île, la direction a décidé de faire donner la justice en lui demandant par voie de référé de faire cesser l'entrave aux véhicules ; On en sait un peu plus sur ce conflit qui finalement oppose un délégué du personnel à la direction et qui a réussi à entraîner dans son sillage quelques salariés car il estime qu'il doit pouvoir continuer à s'occuper de ses affaires syndicales tout en étant payé sans occuper son véritable emploi dans l'entreprise. La direction lui ayant signifié à plusieurs reprises que les pratiques d'antan étaient révolues il s'est obstiné et a déclenché cette grève. Anlabi Mouhouthoir estime que devoir reprendre son poste n'est pas normal puisque depuis des années la direction a fermé les yeux sur son

cas. Ce laxisme directorial génère une habitude et un accord tacite entre le délégué et ses patrons qui viennent de découvrir que finalement il abusait. Tellement même que même dans son village à Boyouni certains confirment que lors de la campagne des élections municipales il était plus souvent sur le terrain ce qui est loin de ses activités syndicales et cette énergie aura même fait perdre le maire sortant qui à cause de Boyouni et du travail de son adversaire l'a fait perdre. Le délégué n'était donc pas au boulot ni pour sa boîte ni pour son syndicat. Qu'à cela ne tienne il aura réussi à déclencher une grève qui ne fait pas l'unanimité dans les rangs du personnel car certains grévistes ont senti qu'ils étaient manipulés et commencent à prendre du champ. Côté direction, la décision de faire appel à la justice montre la détermination à ne pas se laisser intimider et estime qu'il



Anlabi Mouhouthoir s'estime dans son bon droit

faut que les choses reprennent une tournure normale avec un délégué syndical qui regagne son poste de travail et qui n'emploie que les strictes 35 heures accordées par son statut de délégué pour s'occuper de son travail syndical auprès

du personnel. La direction de la Sodifram a procédé par voie de référé et ce matin il devra être examiné par le tribunal. Affaire à suivre.

DH.

Transport aérien

**Corsair-Air Austral:
la justice tranchera
sur les subventions**

La semaine dernière au tribunal administratif de Saint-Denis, a été jugée l'affaire opposant Corsair et les collectivités régionales (Département et Région) au sujet de la recapitalisation d'Air Austral. On se souvient que la compagnie métropolitaine avait intenté une action en justice l'an dernier, pour contester la participation dans cette société de collectivités, en l'occurrence la Région Réunion et le Département qui, au travers de la Sematra sont l'actionnaire principal d'Air Austral. Ces collectivités ayant accordé plus de 60 millions de subvention à la compagnie du capricorne pour lui redonner un nouvel élan suite à la zone de turbulence qu'elle a traversée. Pour Corsair cette subvention était une aide de l'Etat « déguisée » permettant à Air Austral de mener une concurrence déloyale face aux autres compagnies. Si le premier round avait permis à Corsair d'espérer, le tribunal ayant renvoyé l'affaire dans l'attente de pièces complémentaires. Selon nos confrères du site réunionnais « Zinfos 974 » le rapporteur public aurait donné raison à la Région et au Département évoquant des « investissements avérés ». L'affaire a été mise en délibéré à un mois.

STM

Le nouvel amphidrome est arrivé

A deux mois près, le nouvel amphidrome du STM baptisé « Georges Nahouda » serait arrivé dix ans jour pour jour après les deux Safari. Mais l'amphidrome, dont nous révélions les premières formes dans notre édition du 2 octobre dernier est arrivé non pas comme ses grands frères sur un bateau, mais par la mer, tracté depuis l'île Maurice par le remorqueur Bambo, qui malgré une mer plutôt formée a remorqué le nouveau fleuron du STM jusque dans le lagon où le convoi est arrivé vers 2 heures du matin. Ce nouvel équipement qui vient à point renforcer la flotte du STM, a été en partie construit par des soudeurs du STM qui se sont rendus à



Le nouvel amphidrome Georges Nahouda



Le « Georges Nahouda » est arrivé vers 2 h du matin dans le lagon de Mayotte

Maurice dans le cadre d'une formation pour participer à ce chantier (voir notre édition du 2 octobre 2013). Le « Georges Nahouda » pourra embarquer 24 voitures comme ses deux grands frères, mais c'est au nombre de passagers que se fera la différence avec les Safari, puisque plus de 280 personnes pourront y prendre place. La traversée Maurice -Mayotte s'est faite sans problème, l'amphidrome tracté par le remorqueur Bambo de Boluda, a quitté Maurice vendredi dernier et malgré des conditions de mer parfois difficile surtout le passage du cap d'Ambre au nord de Madagascar où l'attelage a dû affronter des creux de 5 m. Il faut dire que les 1,5m de tirant d'eau de cet amphidrome n'ont pas facilité les choses car dépourvu d'étrave pour fendre les vagues le navire a été ballotté comme un bouchon, mais tout s'est bien passé, puisque remorqueur et remorqué sont arrivés à bon port avec un peu d'avance sur

le calendrier initial. Robert Amis le patron du STM a accueilli hier à l'aéroport une équipe du chantier naval arrivée par avion, qui est montée à bord de suite pour mettre en place les derniers éléments de l'accastillage afin de l'amphidrome puisse effectuer dans les tous prochains jours des essais avant de démarrer son service actif peut-être dès dimanche prochain. Le dernier né de la flotte du STM pourrait peut-être même être inauguré officiellement par le président de la République qui sera à

Mayotte le 27 juillet prochain. En attendant si trois amphidromes effectuent les rotations entre Petite et Grande-Terre, cela décongestionnera le trafic et les files d'attente diminueront sans doute sensiblement ce qui ne sera pas pour



déplaire aux automobilistes. D'un investissement de près de six millions d'Euro l'amphidrome a été baptisé « Georges Nahouda » du nom d'un des fervents partisans de la départementalisation de Mayotte et qui avait créé en 1958 le Congrès des Notables auquel participaient Younoussa Bama, Marcel Henry, Adrien Giraud et Zéna M'dere.

D.H.



Il y a dix ans le 19 aout 2004 étaient livrés les 2 premiers amphidromes

Agriculture

Des bananes saines et nombreuses

Du 4 au 6 juin dernier, s'est déroulé sur l'exploitation La Flore de Mayotte à M'tsangamouji, une session de formation de multiplication de rejets de bananes, à destination de 10 agriculteurs et pépiniéristes de Mayotte et de 7 de leurs homologues venus d'Anjouan. A l'issue de deux jours d'apprentissage théorique à Coconi, les stagiaires se sont rendus sur la pépinière de La Flore de Mayotte pour la pratique, consistant à maîtriser la taille des souches mères de bananiers de manière à pouvoir en multiplier les rejets. Cette formation organisée sous l'égide de la CAPAM avec Naoilou Yahaya et Attoumani Chanfi et du Fonds de Coopération Régionale (FCR) a permis aux stagiaires de comprendre l'importance de travailler en milieu sain car, les bananeraies mahoraises souffrent le plus souvent de mal-

adies qui empêchent une production de qualité, mais aussi de l'appauvrissement des sols, de la pression de l'urbanisation qui réduit les parcelles. Pourvoir disposer et élever des rejets sains de bananiers, augmente les possibilités de production et selon Abdou Combo, qui partage cette société avec Anthoumani Saïd, car il est possible d'arriver à deux récoltes par saison et c'est très important, car la banane constitue l'un des piliers de l'alimentation de la population et alors que se profile le ramadan la demande sera extrêmement forte. C'est d'ailleurs grâce au FCR que les deux hommes ont pu mettre en place un germe moderne avec des équipements permettant de maîtriser les conditions d'ambiance et phytosanitaires, afin de multiplier les jeunes pousses qui seront ensuite commercialisées aux agriculteurs et pépiniéristes. Venu d'Anjouan avec la délégation un membre de l'ONG pour le développement agricole Dahari a souligné l'utilité de cette forma-



La découpe d'un pied de bananier pour trouver les rejets, toute une technique

tion de même que Ibrahim Abadllah Charif président de la chambre de comme et d'agriculture d'Anjouan, qui a rappelé combien ce projet était important d'autant que des études avaient déjà été menées avec le CIRAD « Cette formation a été très utile pour trouver des plans de bananiers plus résis-

tants et plus productifs » A noter qu'en septembre prochain une délégation s'envolera pour Anjouan où e déroulera une nouvelle session, comme l'a précisé Elanrif Boinali directeur technique de la CAPAM.

D.H.



MAA LESH ★★

EN CONCERT

13 JUIN AU CAFÉ ROOM 20H30
14 JUIN AU 5/5 20H30
(10€ ADULTES / 5€ ENFANTS - RÉSERVATION 0639211162)

20 JUIN À L'HÔTEL LE TRÉVANI 20H30
(RÉSERVATION 0639601383)

21 JUIN ROND POINT MAYOTTE 1ÈRE
(FÊTE DE LA MUSIQUE - GRATUIT)

Musique à Mayotte | mayotte 1 | Café Room COMBANI | CCAC | Le TRÉVANI

Sports Athlétisme en Petite-Terre

Dans le cadre du PLAN de RELANCE de l'ATHLETISME dans lequel s'est engagé l'UNSS MAYOTTE, se dérouleront sur le stade de la commune de Labattoir les CHAMPIONNATS D'ACADEMIE d'ATHLETISME 2014 ce MERCREDI 11 JUIN 2014 de 10 HEURES à 17 HEURES. clôturant ainsi une saison athlétisme UNSS très dense.

Cette compétition, plus grosse organisation UNSS de la saison, regroupera plus de 40 équipes de collégiennes et collégiens (dont des équipes de LA REUNION et DE MADAGASCAR), encadrées par plus de 50 professeurs d'EPS, 60 « jeunes officiels » UNSS, des « jeunes reporters », des « brigades vertes » ainsi que des « jeunes secouristes » formés toute l'année dans le cadre des activités hebdomadaire de l'UNSS dans chaque association sportive d'établissement.

Au total, c'est plus de 300 athlètes qui rivaliseront sur les courses de vitesse, sur les courses de haies, sur les courses de distance, qui rivaliseront également sur les épreuves de lancer de poids et de javelot ainsi que sur les épreuves de sauts en longueur et triple-saut.

La compétition sera clôturée par les traditionnelles et très attendues COURSES de RELAIS 4x60m avant l'attribution des titres académiques...

RESULTATS TOMBOLA - PORTES OUVERTES DU BSMA 2014



Retrait des lots au BSMA à Combani jusqu'au 31/08/2014

Présentation du ticket gagnant obligatoire pour retirer le lot

N° LOT	DESIGNATION DES LOTS	N° TICKET GAGNANT
1	PEUGEOT 208	00009
2	SCOOTER	14765
3	CHAUFFE SOLAIRE 300L	08851
4	CAMERA GO PRO	09693
5	TELEVISEUR ECRAN PLAT 82 CM	10051
6	ORDINATEUR PORTABLE	12195
7	GRAND REFRIGERATEUR 2 PORTES	10221
8	CONGELATEUR 200L	12169
9	TELEVISEUR LED 82CM	09687
10	1 A/R MAYOTTE - LA REUNION	10405
11	1 AN ABONNEMENT	12073
12	GUIITARE SECHE	14869
13	ROBOT BLENDER PHILIPS	01516
14	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	09793
15	GUIITARE ELECTRIQUE	04990
16	BON AU PORTEUR 4 PALETTES PARPAING	11526
17	CAMERA DE SECURITE	10406
18	MACHINE EXPRESSO	11267
19	PERFORATEUR	13431
20	BON D'ACHAT 100€	12839
21	CLOUEUR PNEUMATICS+SAC OUTILS	06807
22	TABLETTE	02120
23	FOUR MICRO ONDES DAEWOO	05932
24	PALETTE DE PARPAING	03011
25	PALETTE DE PARPAING	02153
26	CAMERA GO PRO	06342
27	TELEPHONE GALAXY Y NOIR	00249
28	TELEPHONE GALAXY Y BLANC	00947
29	MICRO ONDES	07380
30	FRIGO 50L	09541
31	CLIMATISEUR	12161
32	DEMARREUR AUTONOME	01686
33	CAFETIERE NESPRESSO	03931
34	PARURE STYLO PLUME ET BILLE OR	01152
35	VENTILATEUR DE PLAFOND	02260
36	ASPIRATEUR	03794
37	BLENDER ET GRILLE PAIN	14834
38	RADIO	14041
39	TONDEUSE HELICOIDAL MANUEL	02210
40	PLANCHA PHILIPS	03019
41	COFFRET PARFUM + BON POUR MASSAGE TRADITIONNEL	12670
42	ASPIRATEUR	02886
43	IMPRIMANTE COULEUR	00116
44	SAC A DOS CAM	12836
45	IMPRIMANTE COULEUR	11492
46	COMPOSITION FLORALE	08931
47	BON POUR MASSAGE BALINAIS & BON ACHAT 50€	08666
48	BARBECUE ELECTRIQUE	10049
49	1 A/R MAYOTTE - LA REUNION	05718
50	MICRO ONDES	13691

N° LOT	DESIGNATION DES LOTS	N° TICKET GAGNANT
51	CUVE PLASTIQUE	12154
52	GAZINIÈRE	14902
53	PANIER GARNI DE PRODUITS LOCAUX	07947
54	DRAP DE BAIN TDM & COFFRET DE PARFUM	10941
55	SAC A DOS NOIR et COUTEAU AVEC ECRIN	11030
56	CAFETIERE PHILIPS	13857
57	SORBETIERE	02510
58	SCIE SAUTEUSE	09062
59	BON D'ACHAT 100€ et 1 PONCEUSE DELTA	08500
60	2 X 2 TONNES DE SABLE	08867
61	BON POUR MASSAGE BALINAIS + 1 EPILEATEUR	05881
62	BALLADE PONEY 1/2H & LOT DE JEUX POUR ENFANT	05272
63	BON AU PORTEUR 10T DE SABLE	00862
64	SYNTHETISEUR	03847
65	KIT SECURITE SANS FIL & BON POUR 2T DE SABLE	09580
66	BON D'ACHAT 100€ + 1 PONCEUSE DELTA	06192
67	VENTILATEUR DE PLAFOND	00431
68	VTT	12705
69	GLACIERE COMBO	11857
70	BARBECUE TOUT EN UN	00561
71	MICRO ONDE	07954
72	TABLE BAMBOU	09720
73	SCIE SAUTEUSE et BON D'ACHAT 100€	05329
74	MACHINE A GLACONS	07445
75	CHARGEUR UNIVERSEL	07959
76	RECHAUD AU GAZ	12601
77	BALLADE PONEY 1/2H & LOT DE JEUX ENFANT	07658
78	AGRAFFEUSE A AIR COMPRIME	14801
79	SCIE PENDULAIRE	07657
80	PONCEUSE MULTI	07432
81	COFFRET PARFUM et 1 COMPOSITION FLORALE	14971
82	MEUBLE	14600
83	PANNEAU SOLAIRE Pliable	02891
84	FER A REPASSER	01668
85	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	01669
86	COFFRET THEIERE + TASSES	02420
87	LOT TASSES CAFE + SERVICE A RHUM	10254
88	GRILLE PAIN INOX	14855
89	1 AN CODE ILLIMITE	09352
90	1 AN CODE ILLIMITE	00748
91	FONTAINE A CHOCOLAT	04572
92	BLENDER	11854
93	CAFETIERE	02360
94	MONTRE CASIO	00720
95	BON D'ACHAT 100€	08739
96	IMPRIMANTE COULEUR	00358
97	PAIRE DE LUNETTES Ray Ban & 1 MONTRE	06911
98	HACHOIRE A LEGUMES et 1 YAHOURTIÈRE	00794
99	MARMITE A AIR AUTOMATIQUE	01442
100	VENTILATEUR SUR PIED	00331